VIDE GRENIER

SAMEDI 26 AVRIL 2025
DE 6H À 15H

Information : Tél : 0262 56 79 76
Mail : regiemunicipale@petite-ile.re

ATTESTATION - INSCRIPTION :

Lieu : Parking du Vieux Moulin - Horaires : 6h00 à 15h00
Emplacement : prix 10 € * → superficie 8 m2 (2 m x 4 m)
Je soussigné(e),
Nom : ..... Prénom : .....
DDN : ...../...../..... Adresse : .....
Code postal & ville ..... Téléphone :..... Email : .....
Titulaire de la pièce d'identité N° : .....
Nature (CNI, passeport...) : ..... Délivrée le : ..... Par : .....

Déclare sur l'honneur :
- de ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code de commerce)
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal)

Information : Tél : 0262 56 79 76 / mail : regiemunicipale@petite-ile.re

Fait à ..... le ..... Signature

Attestation à remettre à la Régie Municipale située au 32 Rue du Général de Gaulle lors de l'inscription et du paiement de l'emplacement au plus tard le jeudi 24 avril 2025.
Inscription et paiement préalable obligatoire. Pas d'inscription, ni de paiement le jour du vide grenier. Cette attestation sera jointe au registre des participants tenu par la commune.
Modes de paiement disponibles : Espèces-CB-Chèque (ordre Trésor Public)-Par internet (via "Espace Citoyen")
*Tarif en application de l'arrêté municipal n° 430/2021 du 27 décembre 2021.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de recfication ou d'effacement ainsi que d'un droit à la portabilité, un droit à la limitation du traitement ou d'opposition. Pour toute information complémentaire, adressez-vous à notre délégué à la protection des données.

PAS DE QUARTIER POUR NOS DÉCHETS

SAMEDI 26 AVRIL 2025
DÈS 7H
PARKING DU VIEUX MOULIN

www.petite-ile.re
ville de petite-île officiel
petiteilevilleofficielle

DERICHEBOURG ILEVA ARS CIVIS PETITE-ÎLE

La Ville de Petite-Île vous invite à participer à l'opération éco-citoyenne «Pas de quartier pour nos déchets» en partenariat avec la CIVIS, le samedi 26 avril 2025, dès 7h00.
Rendez-vous sur le parking du Vieux Moulin. Ensemble relevons le défi !
Soyons tous éco-citoyens.
Ramassons nos déchets dans les quartiers et améliorons notre cadre de vie.
Seul(e), entre voisins, en famille ou entre amis, associations, n'hésitez pas à venir nous prêter main forte pour participer à ce grand nettoyage de notre ville.
À prévoir : crème solaire, casquette et eau.

DÉROULEMENT DE LA MATINÉE :

7H00 :

- Début de la journée
- Installation de la brocante sur le parking du Vieux Moulin
- Installation des stands sur le parking du Vieux Moulin
- Arrivée des bénévoles, associations, agents de la CIVIS, services communaux

7H45 :

- Constitution des équipes de nettoyage
- Répartition des équipes par zones géographiques

8H00 :

- Début du nettoyage dans les quartiers

11H30 :

- Fin du nettoyage et retour sur le parking du Vieux Moulin
- Collecte des déchets et acheminement vers les caissons par les agents du service environnement et transport des caissons sur le centre de tri de Pierrefonds

11H45 :

- Collation sur le parking du Vieux Moulin

12H00 :

- Fin de l'opération

ATELIERS :

L'association **«La recyclerie du sud»** sera présente pour vous proposer des activités sur la revalorisation des déchets.
La **CIVIS** tiendra un stand sur la prévention, le tri et la gestion des déchets.
Les **Services Techniques** réaliseront une distribution de broyat.

ZONE DE NETTOYAGE :
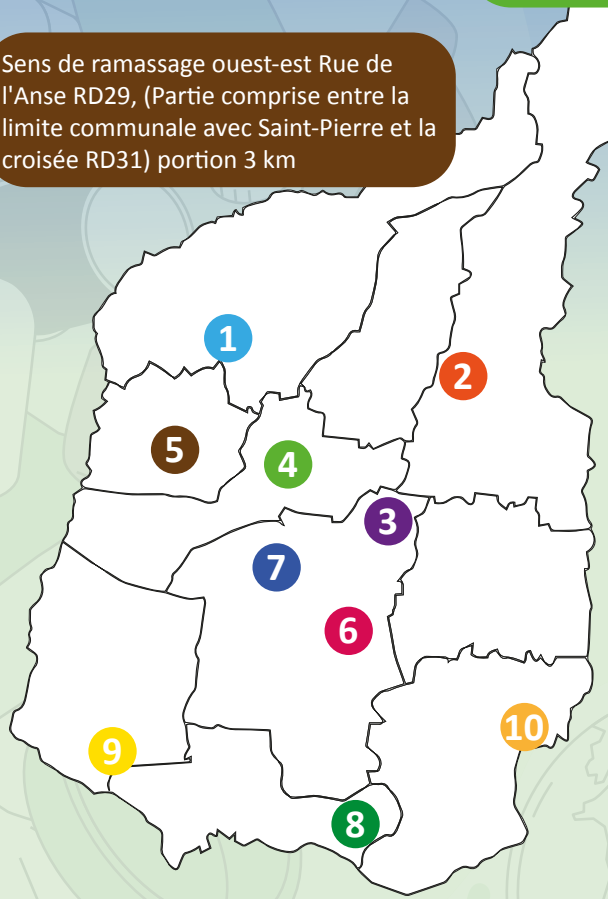
1. Sens de ramassage ouest-est, rue des Platanes RD3 (Partie comprise entre la croisée Charrié et la limite communale avec Saint-Pierre) portion de 3,2 km
2. Sens de ramassage est-ouest, rue de l'Ancienne usine RD3 (partie comprise entre la Ravine Manapany et la croisée Charrié) portion de 3,9 km
3. Sens de ramassage nord-sud, chemin Achille Bénard Portion de 2,1 km
4. Sens de ramassage nord-sud, rue Paul Demange RD31, (partie comprise entre la croisée du Charrié et l'intersection de la D29) portion 3,5 km RD29
5. Sens de ramassage ouest-est Rue de l'Anse RD29, (Partie comprise entre la limite communale avec Saint-Pierre et la croisée RD31) portion 3 km
6. Secteur Centre-Ville + Rue Adénor Payet
7. Secteur autour du Collège + lotissement 3 Ilets + Ravine Cochon + secteur déchetterie
8. Sens de ramassage est-ouest, chemin Neuf RD30 portion de 3,5 km
9. Secteur Salembert + plage + impasse de la Crique + allée des Filaos + rue des Pampas
10. D32 partie comprise entre la RN2 et la ravine Manapany